

L'enseigne de prêt-à-porter Burton of London liquidée

La liquidation prononcée mardi devrait entraîner la fermeture des magasins ainsi qu'un plan social qui concerne la totalité du personnel, a fait savoir une source proche du dossier à l'Agence France-Presse.

L'enseigne de prêt-à-porter Burton of London a été placée mardi 13 février en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Paris, a révélé une source proche du dossier à l'Agence France-Presse (AFP). Le groupe français, dont l'actionnaire principal est Thierry Le Guénic et qui emploie quelque 200 personnes, avait d'abord bénéficié d'une procédure de sauvegarde puis avait été placé en redressement judiciaire pendant l'été 2023.

La liquidation prononcée mardi devrait entraîner la fermeture des magasins ainsi qu'un plan social qui concerne la totalité du personnel, même s'il pourrait y avoir des propositions de reprise de magasins à l'unité, avait fait savoir une source proche du dossier à l'AFP au début de février.

Selon Anne-Marie Da Costa, déléguée syndicale de la CFTC, Burton of London emploie quelque 200 salariés et possède 46 magasins, qui ont fermé samedi. Le siège a fermé lundi, a-t-elle encore précisé à l'AFP.

« Lorsque Thierry Le Guénic a acquis la société pour 1 euro symbolique en novembre 2020, via sa société Ulysse Capital, 658 salariés travaillaient chez Burton of London pour 122 magasins dans toute la France », a rappelé la CFTC dans un communiqué de presse. « Aujourd'hui, il ne reste plus rien », déplore la CFTC qui accuse M. Le Guénic : « Il a refusé de faire tout apport dans la société malgré les aides qu'il a reçu [sic] de l'Etat. »

Crise du prêt-à-porter

« L'actionnaire a pris des décisions au profit des sociétés du groupe et au détriment de Burton of London », a encore affirmé le syndicat, ce qui explique « la situation économique actuelle » de l'entreprise. « Après les 228 licenciements déjà prononcés » lors du premier plan de sauvegarde de l'emploi, en février 2023, « 200 personnes se retrouvent à nouveau sur le carreau », selon la CFTC.

Camaïeu, Kookaï, Naf Naf, Gap France, Don't Call me Jennyfer, André, San Marina, Minelli, Pimkie, Comptoir des Cotonniers, Du Pareil au Même, Sergent Major, Princesse Tam Tam, Kaporal, IKKS... [Le prêt-à-porter traverse une violente crise depuis plus d'un an.](#)

Certaines entreprises coupent dans les effectifs et ferment des magasins, comme Pimkie, d'autres sont placées en redressement judiciaire, comme Naf Naf, et, plus rarement, liquidées, à l'image de San Marina. Ces marques bien connues des centres-villes français ont souffert d'un cocktail détonnant : pandémie, inflation, hausse des prix de l'énergie, des matières premières, des loyers et des salaires ou encore concurrence de la seconde main et de la « fast fashion ».